A.D.S.P.F
132 Avenue Franklin Roosevelt – le Carnot - 69500 BRON
04 72 33 09 85
secretariat-adspf@orange.fr
Site Web : www.adspf.fr

MAJ 2-12-2022

Séminaire sur l'expérience de la co-thérapie

2022-2023

PRE-REQUIS

Ce séminaire de niveau 2 est réservé aux psychologues ou psychiatres en cours de formation clinique de niveau 2 à l'ADSPF. Il en est le deuxième volet.

OBJECTIFS

Il vise à permettre aux stagiaires de relier leur expérience clinique en thérapie familiale avec les éléments théoriques abordés au niveau 1.

Des textes référentiels, constitueront un point d'appui théorique, que nous discuterons en groupe, puis un travail en demi-groupe visera à relier ces concepts, à l'expérience clinique de chacun, à partir des dispositifs de thérapie familiale.

Objectif opérationnel – pratique ciblée

- *Occuper une place de co-thérapeute dans le groupe thérapeutique*

DEROULEMENT ET CONTENU

En 2022

Jour 1 : jeudi 23 juin 2022 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Matin : présentation du séminaire : La Co thérapie en Thérapie Familiale psychanalytique**.**

Présentation de chacun et du groupe.

« Réflexion sur les fondements et les enjeux de la co- thérapie » F André Fustier

La co- thérapie : « Dispositif de thérapie familiale et outil de formation ADSPF »

C Gianèse et F Siboni

Après-midi : travail en demi-groupe

Puis fin après-midi, tous ensemble

« L'appareil psychique familial, la démarche scientifique d'A Ruffiot » F Aubertel

ADSPF

Jour 2 : jeudi 22 septembre 2022 de 13h30 à 16h30
La groupalité à partir des travaux des groupalistes.

« L'intertransfert et l'interprétation dans le travail psychanalytique groupal » R Kaës

« La groupalité psychique, à partir du texte de R Kaës » C Gianèse

Jour 3 : jeudi 1er décembre 2022 de 13h30 à 16h30
Co thérapie en TFA et contenance groupale

« Co thérapie et expérience de la groupalité psychique dans le cadre d'un dispositif de formation de thérapeute familial psychanalytique » F André Fustier et JL Dorey

« La fonction à contenir. Objet, processus, dispositif et cadre institutionnel » D Mellier

« Schéma sur l'inter transfert » C Gianèse et F André Fustier

En 2023

Jour 4 : jeudi 9 mars 2023 de 13h30 à 16h30
l'inter transfert dans les dispositifs de co thérapie

« L'inter transfert dans le travail psychanalytique groupal d'après R Kaës »JL Dorey

« Contre transfert négatif et fin de processus » F Aubertel

« Transfert, contre transfert » Blanchard et Decherf Divan Familial n°45

Jour 5 : jeudi 15 juin 2023 de 13h30 à 16h30
L'intervention thérapeutique et l'interprétation et thérapie familiale psychanalytique

« L'interprétation en thérapie familiale » JL Dorey

« L'intervention thérapeutique et l'interprétation en TFA » C Gianèse

« Le non verbal en Thérapie Familiale Psychanalytique » E Grange Ségéral

Jour 6 : jeudi 28 septembre 2023 de 13h30 à 16h30
Le transfert familial au regard du processus

« A propos de la notion de la chaîne associative » F André Fustier

ADSPF

Jour 7 : jeudi 23 novembre 2023 de 13h30 à 16h30

Transfert subjectal

« La position transdisciplinaire, une position éthique et soignante » A Ciccone Divan Familial n°48

« Pour un travail psychanalytique à plusieurs en institution soignante » B Penot

« Attention signalisation en cours » C Gianèse

Évaluation et bilan du séminaire

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les formatrices sont Flavie SIBONI, psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique, formatrice ADSPF & Catherine GIANESE MADELAINE, psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique, formatrice agréée par l'ADSPF. La formation est organisée sur 2 années, en 7 sessions de trois heures, les jeudis toute la journée, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ou uniquement l'après-midi, de 13h30 à 16h30 (sauf changement pour cause de restrictions sanitaires gouvernementales). Le groupe est constitué en début d'année et chacun s'engage vis-à-vis des autres membres du groupe pour les 7 sessions.

METHODES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire et le formateur à chaque journée de formation.

Un bilan de la formation est effectué en groupe à l'issue de la formation. Le stagiaire a la possibilité de solliciter un des formateurs pour un entretien pour évaluer sa capacité à utiliser dans sa pratique professionnelle les apports sur la co-thérapie dans le cadre de la formation de thérapeutes familiaux.

Le processus de formation et son évaluation par le formateur comme par le professionnel se fait au fur et à mesure des sessions dans la progression de l'appropriation, par les professionnels des théories, des méthodes et des difficultés spécifiques du travail avec les familles, ce qui leur permet d'en affiner l'analyse notamment par rapport à eux-mêmes dans les situations cliniques.

ADSPF

Ce travail de groupe, enfin, a sa valeur en toute situation professionnelle, même indépendamment de la spécifique question du travail avec les familles.

Sanction : validation du séminaire.
Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées au stagiaire.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

7 sessions de 3 heures chacune, les jeudis toute la journée ou uniquement l'après-midi entre juin année N et décembre année N+1
SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS & sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions (groupe de 8 à 15 stagiaires).
7 sessions de 3 ou 6 heures soit 24 heures de formation.

Dates et horaires :

Jeudis journée 9h – 12h puis 13h30-16h30

Jeudis après-midis de 13h30 à 16h30

Dates 2022 :
jeudi 23 juin 2022 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
jeudi 22 septembre 2022 de 13h30 à 16h30
jeudi 1er décembre 2022 de 13h30 à 16h30

Dates 2023 :
jeudi 9 mars 2023 de 13h30 à 16h30
jeudi 15 juin 2023 de 13h30 à 16h30
jeudi 28 septembre 2023 de 13h30 à 16h30
jeudi 23 novembre 2023 de 13h30 à 16h30

Lieu : siège social de l'ADSPF 132 Avenue Franklin Roosevelt 69500 BRON ou autres lieux en région lyonnaise si demande spécifique PMR.

COUT

336 euros en 2022

336 euros en 2023

(tarif 2022 – le tarif appliqué est celui en vigueur et communiqué le jour de l'inscription).

INTERVENANTES

- Flavie SIBONI, psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique, formatrice ADSPF
- Catherine GIANESE MADELAINE, psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique, formatrice agréée par l'ADSPF.

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles toute l'année, au plus tard 15 jours avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, en vous renseignant auprès du secrétariat.

CADRE RESPONSABLE DU CURSUS DE FORMATION – REFERENT PEDAGOGIQUE

Flavie SIBONI 06 70 46 27 41.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, s'adresser au secrétariat secretariat-adspf@orange.fr

ADSPF